

*Le Procureur général,  
Président de la formation compétente  
à l'égard des magistrats du parquet*

*La Première présidente,  
Présidente de la formation compétente  
à l'égard des magistrats du siège*

Paris, le 29 juillet 2021

Monsieur le Président,

A l'occasion de l'anniversaire de l'explosion tragique qui a frappé votre pays le 4 août 2020, nous tenons à vous témoigner de nouveau toute notre solidarité. Nous avons conscience que les conditions d'exercice professionnel des magistrats libanais demeurent difficiles. Ils peuvent compter sur notre fidèle soutien pour œuvrer en faveur de l'Etat de droit.

En vous assurant de toute notre amitié, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



François Molins



Chantal Arens

M. Souheil ABBOUD  
Président du Conseil supérieur de la magistrature du Liban